

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le mardi 12 juillet 2011 à 20h 30 en mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1) Informations du maire
- 2) Travaux Salle des Fêtes :
 - devis carrelage cuisine
 - aménagement cuisine
- 3) Compte rendu de la réunion avec l'association Breuil en Zic suite au festival Rock en Auge du 18 juin dernier
- 4) Question Diverses

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
de la Commune de Le Breuil en Auge
du mardi 12 juillet 2011**

L'an deux mil onze, le douze juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Etaient présents : MM Bajard, Guiot et Testard, Adjointes
Mmes Candavoine, Dufeil et Hochet
MM Dubreuil, Elie, Lemarchand, Lépy et Sochon, conseillers

Absents excusés : M Tiphagne qui donne pouvoir à M Elie
M Bouty

Secrétaire de séance : M Dubreuil

1) Informations du maire

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 1^{er} septembre prochain.

La mairie sera fermée au public la 2^{ème} semaine d'août. La 3^{ème} semaine d'août, la mairie sera ouverte au public uniquement le mercredi.

La subvention pour la voirie de la Côte Blanche a été accordée.

La notification et l'Ordre de Service ont été transmis à l'entreprise Eiffage et les travaux devraient commencer en septembre prochain.

Suite au recensement de la population il a été récolté 475 bulletins de logements, 941 bulletins individuels. 6 logements non pas été enquêtés. L'INSEE avait recensé 38 personnes à la maison de retraite. Les chiffres définitifs seront communiqués en fin d'année.

2) Travaux Salle des Fêtes : - devis carrelage cuisine - aménagement cuisine

Les travaux avancent rapidement. Il y a eu quelques problèmes avec les bureaux de contrôle. La maçonnerie est bien avancée. Le charpentier doit commencer la semaine prochaine, suivront le couvreur, le menuisier et l'électricien.

Monsieur le maire propose de profiter des travaux de la salle des fêtes pour changer le carrelage de la cuisine. Il présente le devis de l'entreprise Tragin. Il s'agit d'un carrelage antidérapant posé sur une natte d'étanchéité et de désolidarisation sur l'ancien carrelage.

Le devis est de 3 286.66 € HT (3930.85 € TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- 1) Approuve le changement de carrelage dans la cuisine de la salle des fêtes,
- 2) Accepte le devis de l'entreprise Tragin pour la somme de 3 286.66 € HT (3930.85 € TTC),
- 3) Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux.

Concernant l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes, Monsieur présente le devis de l'entreprise Cesbron. Il s'agit du lave vaisselle avec adoucisseur, d'une plonge 2 bacs, et de 3 tables en inox.

Le devis est de 5 053.00 € HT (6 043.38 € TTC).

Il a été demandé des devis pour l'achat d'un four.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- 1) Approuve l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes
- 1) Accepte le devis de l'entreprise Cesbron pour la somme de 5 053.00 € HT (6 043.38 € TTC),
- 2) Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cet aménagement.

3) Compte rendu de la réunion avec l'association Breuil en Zic suite au festival Rock en Auge du 18 juin dernier

Une réunion s'est tenue avec l'association Breuil en Zic, suite au festival Rock en Auge du 18 juin dernier. Le festival s'est très bien déroulé. Il y avait une bonne organisation tant au niveau de l'intendance que de la sécurité. Il avait été d'ailleurs demandé à l'association de prévoir un nombre plus important d'agent de sécurité que celui prévu au départ.

Malgré une bonne fréquentation le bilan présente un déficit de 3 519.51 €.

La commune ne peut prendre en charge la totalité de ce déficit.

Vu la demande de la mairie, sur les conseils de la Gendarmerie, d'un renforcement des effectifs de sécurité, pour la protection des personnes et des biens, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, décide de prendre en charge 2 factures concernant la sécurité de la manifestation pour un montant de 1912.38 €.

4) Questions Diverses

Il est évoqué les différents problèmes de sécurité notamment chemin des Louteries et devant l'école.

Nous apprenons le décès de Mme Duterme le 1^{er} juillet dernier.

Une réunion de la commission fêtes et cérémonies se tiendra fin août ou début septembre prochain pour organiser le forum des associations qui se tiendra le 16 septembre.

La séance est levée à 22h40.